



SOMMAIRE

Les mots du Président	p.1
Carnet	p.1
Bilan financier	p.2
Annonce de colloque	p.2
Zooéthique	p.2
A savoir : les Gorilles	p.3
Rénovations de Zoos	
<i>Besançon</i>	p.6
<i>Paris</i>	p.7
Pédagogie	
<i>Atelier pédagogique</i>	p.8
<i>Mulhouse</i>	p.8



Jean-Jacques Petter nous a quittés...

Cher(e)s collègues et ami(e)s,

C'est avec une grande émotion que j'ai appris le décès du Dr. Jean-Jacques Petter, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, premier Président de la Société Francophone de Primatologie, et je tiens à vous en faire part.

Jean-Jacques Petter a été une grande figure de la Primatologie française spécialisé en particulier sur les Prosimiens de Madagascar.

Il vient de nous quitter à 75 ans : il était d'une rare courtoisie et d'une écoute des autres peu commune.

Tous ceux parmi vous qui ont eu le bonheur de l'approcher, garderont le souvenir d'un homme d'une gentillesse extraordinaire et qui avait su insuffler à la Primatologie française un essor nouveau, en particulier durant les années où celle-ci n'était pas reconnue au plan international.

Nicolas Herrenschmidt

Directeur de la Publication et diffusion : SFDP

Rédacteur en chef : Claude-Anne Gauthier

Rédacteur adjoint : Delphine Roulet

Conception graphique et mise en page : Emmanuelle Goix

Reproduction interdite sans l'accord écrit des auteurs

LES MOTS DU PRÉSIDENT

La SFDP au fil de ces quinze dernières années s'est dotée de statuts profondément démocratiques qui lui ont toujours permis de respecter l'alternance dans la représentation de ses grands courants : conservation des primates au sens large, éthologie, écologie, paléontologie, utilisation de certains primates pour éclairer les connaissances sur la physiologie et la physiopathologie humaine.

Au fil des ans, de nouvelles questions aussi diverses que, par exemple, l'éthique relative à la conservation des primates, les dangers qu'ils font courir pour les hommes qui les conservent, ont vu le jour et font dans nos débats l'objet de questionnements renouvelés. Par leur étendue, leurs enjeux, les champs à couvrir en Primatologie, sont peut-être un peu démesurés.

En tant qu'ancien et re-Nouveau Président de la Société Francophone de Primatologie, je n'ai pas vocation à définir dans quelles directions devraient se faire les recherches en Primatologie. Mais ma mission est clairement de me faire l'écho des demandes

que peuvent formuler auprès de nos instances nationales les acteurs de la société civile, pour engager des programmes de recherche adaptés à la gestion, la conservation et l'utilisation des espèces animales qui nous unissent.

Cet écho, nous le formalisons au travers de trois supports qui chacun se complètent :

- La revue Primatologie, avec ses quatre ans d'âge, qui nécessite qu'on l'accompagne encore, au moins jusqu'à atteindre l'âge de raison.*
- Le site web (<http://www-sfdp.ustrasbg.fr>), plus ludique et moyen quasi instantané d'échange d'informations.*
- Le Bulletin, enfin, qui remplit une sorte de mission intermédiaire, d'illustration, d'éclairage de la Primatologie sous un autre angle et de relance des motivations.*

Longue vie donc au Bulletin et mes remerciements les plus chaleureux à celles et ceux qui en demeurent les artisans.

*Guy Germain
Président de la SFDP*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Guy GERMAIN

Vice-Présidente : Brigitte SENUT

Secrétaire générale : Corinne Di Trani

Secrétaire général adjoint : Dominique GOMMERY

Trésorier : Guy DUBREUIL

Et puis, Hugues CONTAMIN, Joël FAGOT, Pierre GAY, Bertrand DEPUTTE notre représentant auprès de l'EFP, Brigitte VERCAUTEREN notre représentante auprès de l'IPS et Claude-Anne GAUTHIER en charge du bulletin.

Comptes d'exploitation SFDP 30/09/00 au 30/09/01

Objet	Débit	Objet	Crédit
Bourse SFDP	-10 000.00 F	Cotisation	31 700.02 F
Aide à la conservation (Help)	-6 454.58 F	Crédit Colloque SFDP 2000 (Muséum Besançon)	8 783.98 F
Tremplin Primatologie	-1 350.00 F	Solde compte SFDP Van Robais	3 987.58 F
ADRSC	-51 517.81 F		
EFP	-3 000.00 F		
CA SFDP	-2 515.00 F		
Affranchissement	-1 281.28 F		
Remboursé Muséum Besançon (erreur inscription Colloque 2000)	-800.00 F		
Frais tenu compte	-18.50 F		
Cotisation chèque impayé	-496.88 F		
Total	-77 434.05 F		44 471.58 F
Déficit exercice 2000-2001			-32 962.47 F
Solde créditeur compte courant au 30/09/01			42 721.03 F
BNP Mone sécurité (contrevaleur au 04/09/01)			71 906.00 F
Solde final en compte (BNP Mone + Compte courant)			114 627.03 F

C O L L O Q U E

Le prochain *Colloque de la SFDP : "Reproduction des Primates"* se tiendra du 23 au 25 octobre 2002 à Doué la Fontaine.

L'Appel d'offre Bourse et Prix de la SFDP 2002 est ouvert :

Les candidats doivent adresser au Président de la SFDP : germain@jouy.inra.fr leur dossier par courrier postal ou soumission électronique (préférée) aux formats Word RTF ou fichiers PDF, avant le 30 juillet de l'année 2002.

Retrouvez les informations relatives au colloque, aux appels d'offre Prix, Bourse et Aide à la Conservation, sur le site : <http://www-sfdp.u-strasbg.fr>

Z O O É T H I Q U E

Le S.N.D.P.Z. (Syndicat National des Directeurs de Parcs Zoologiques) organise son 10^{ème} colloque pluridisciplinaire.

Celui-ci, intitulé **ZooEthique,**
aura lieu à **Villars-les-Dombes,**
les **23, 24 et 25 octobre 2002.**

Pour de plus amples renseignements ou pour toute proposition d'intervention :

Dr Franck Haelewyn
Trésorier du S.N.D.P.Z.
Parc Zoologique de Lille
Avenue Mathias Delobel
59 800 LILLE

Tél. : 03.28.520.700
Fax : 03.20.57.38.08
E-mail : fhaelewyn@sndpz.fr
www.sndpz.fr

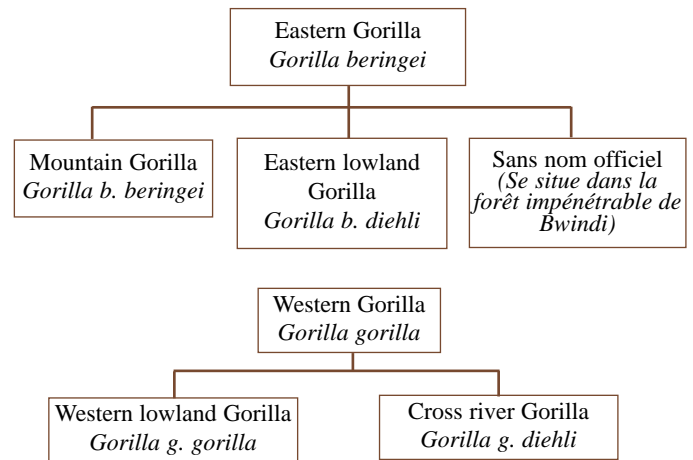




Les différentes populations de gorilles sont concentrées en Afrique Centrale.

Toutes les références utilisées pour la rédaction de cet article reposent sur une classification selon laquelle on distingue 3 sous-espèces de gorilles qui se différencient par des variations essentiellement morphologiques :

Dans un article de BBC WILDLIFE daté de juillet 2000, une nouvelle classification est proposée avec cette fois 5 sous-espèces :



Les données chiffrées proposées ici font donc référence à l'ancienne classification.

A) Le Gorille de plaine occidentale (*G. g. gorilla*)

Il vit dans les forêts de l'ouest de l'Afrique équatoriale (Nigéria, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, République Centrafricaine) et à l'est (République Démocratique du Congo). Les estimations avancées quant au nombre de gorilles sont très variables selon les auteurs: 40 000 à 80 000 individus, 10 000 individus (Fossey, 1983) ou encore 40 000 dans l'ouest de l'Afrique et 3 000 dans l'est (1996).

Malheureusement, nous n'avons pu trouver de données plus précises sur cette sous-espèce. Il se peut que compte tenu de leur grand nombre et de leur large répartition géographique, il soit difficile d'obtenir auprès de chaque pays des données récentes et fiables, les observations ne pouvant s'effectuer que lorsque les conditions politiques sont stables et que les gouvernements sont engagés dans les projets de conservation avec l'appui financier et logistique que cela suppose.

B) Le Gorille de plaine orientale (*G. g. graueri*)

Cette sous-espèce vit exclusivement dans les forêts de l'est de la République Démocratique du Congo (RDC). Sa population est beaucoup plus réduite et les chiffres avancés sont très alarmistes. Ainsi, l'estimation proposée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) est d'environ 16 900 individus (1998). Onze populations distinctes auraient été identifiées vivant dans 4 régions différentes à l'est de la RDC. Les



2/3 des individus se répartissent dans les 3 parcs suivants: Kahuzi-Biega, Maiko, Virunga. Hors des limites des parcs, les évaluations sont beaucoup plus aléatoires et l'ICCN estime que les populations de gorilles y ont subi de fortes pertes, notamment durant la période de guerre civile, par manque total de surveillance et de protection. D'autres observateurs (1999) pensent que, suite aux terribles événements de 1998, la population de ces gorilles a très nettement chuté notamment dans les parcs de Kahuzi-Biega et de Maiko. Ainsi, ils estiment que sur les 240 gorilles présents dans le parc de Kahuzi-Biega il n'en resterait que 96, les 4 groupes de gorilles plus particulièrement habitués aux touristes ayant été systématiquement décimés, chiffre corroboré par la mise à jour de Sébastien Honoré du 01/01/00 (99 sur 280) et par les propos du directeur de l'ICCN (septembre 2000). Un journaliste de l'agence Reuters avance le chiffre de 70 gorilles de cette sous-espèce encore vivants dans le parc de Kahuzi-Biega (11/03/00).

C) Le Gorille de montagne (*G. g. beringei*)

Il s'agit de la sous-espèce la plus menacée. Son aire de répartition est plus réduite et l'on distingue 2 populations.

- 1 population occupe le Parc National des Virunga (ce parc est à cheval sur le Rwanda, la RDC et l'Ouganda). En 1983, Diane Fossey estimait cette population à 242 individus. En 1989, l'estimation était de 324 individus.
- 1 population occupe la forêt impénétrable de Bwindi en Ouganda. En 1998, la population était estimée à 292 individus. Un recensement de 1989 donna un total de 644 individus (450 en 1959). Depuis, les dernières estimations oscillent autour de ce chiffre ce qui paraît étonnant compte tenu de tout ce qui s'est passé dans ces différentes zones.

Toutes ces estimations indiquent que de toute évidence ces 3 sous-espèces sont menacées avec une situation particulièrement alarmante pour les gorilles de montagne.

De plus, depuis de nombreuses années (au moins depuis le début des années 90 qui coïncide avec le début des conflits armés) la plupart de ces données chiffrées ne sont que des estimations et non le résultat de véritables recensements ce qui peut laisser craindre le pire quant au devenir de ces trois sous-espèces. De nombreux facteurs concourent à cette situation. Considérons tout d'abord les facteurs récurrents. L'exemple du Rwanda est très significatif. En effet, dans ce pays on enregistre la plus forte densité humaine avec 304 habitants/km²: les besoins en terres pour les cultures et l'élevage (82% de la population est rurale)



Photo : D. Rouillet

croissent continûment et cette activité conduit à la réduction des zones naturellement utilisées par les gorilles de montagne. Ces derniers sont donc obligés de gagner des aires de plus en plus élevées, là où ils risquent d'autant plus facilement d'être malades (problèmes respiratoires). Actuellement, la zone du parc national réservée aux gorilles est de 12 000 ha ce qui représente 0,5% de la superficie totale du Rwanda. Autre facteur récurrent : l'activité des braconniers. Depuis longtemps, la viande de brousse constitue une source importante, voire unique, de protéines animales dans certaines contrées. Tant que les prélèvements dans la nature se limitaient aux besoins vitaux des populations, les "dégâts" restaient limités. Malheureusement, de nouveaux marchés se sont développés et il y a une translation des besoins vers les zones urbaines où il ne s'agit pas d'un besoin

vital mais beaucoup plus d'un choix dicté par le goût. De même, les étrangers participent consciemment à cette activité illégale en achetant des souvenirs d'un goût plus que douteux (mains ou têtes de gorilles) ou en consommant de cette viande jusque dans les restaurants européens. Compte tenu du déclin marqué des grandes espèces, les prix augmentent et les braconniers se tournent aussi vers les petites espèces. Les méthodes de chasse sont plus sophistiquées (armes automatiques). Les braconniers utilisent les routes construites par les sociétés forestières qui les mènent dans les zones les plus reculées. Ils approvisionnent même les équipes de bûcherons en viande de brousse. Les camions ramènent les carcasses vers les villes. De manière paradoxale, la viande domestique ne joue qu'un rôle mineur dans l'apport de protéines car elle est extrêmement chère et les éleveurs eux-mêmes préfèrent consommer de la viande de brousse plutôt que d'entamer leur propre stock. Enfin, il ne faut pas négliger l'image de prestige que possèdent certains braconniers auprès des villageois qu'ils nourrissent. Il est un autre facteur récurrent qu'il faudrait pouvoir développer plus longuement : l'attitude politique en matière de conservation qui, même si elle a beaucoup évolué, manque encore souvent de réelle volonté.

Venant aggraver les conséquences de ces facteurs récurrents, les facteurs circonstanciels, et le plus funeste d'entre eux : la guerre civile. N'oublions pas qu'à travers le déclin et les perspectives d'extinction des gorilles, il y a avant tout un effroyable drame humain. Depuis le début des années 90 ce drame couvait. Il explose en 1994 au Rwanda, faisant près d'un million de victimes et jetant sur les routes 750 000 réfugiés qui essaient de gagner la RDC. Sur le chemin, ils traversent les différentes zones protégées et c'est le chaos : prélèvement de bois pour le chauffage et la cuisson, prélèvement de viande pour survivre, insalubrité, dissémination des maladies. La plupart des réfugiés sont restés sur place. En 1996, certaines zones furent déclassées pour permettre la réintégration des réfugiés. De 1994 à 1998, les milices rebelles ont occupé les différentes zones protégées et

y ont probablement braconné. Mais la communauté internationale, par l'intermédiaire des organisations liées à la conservation, a théoriquement réussi à obtenir que les efforts de conservation soient maintenus et les gorilles protégés. Cependant, comment être sûr que ces demandes ont été entendues surtout dans de telles circonstances. Puis, en 1998, la guerre civile a repris en RDC et plus aucun contrôle n'a été possible. Il faut rendre ici hommage aux rangers des différentes zones protégées qui, pour beaucoup, ont payé de leur vie leur volonté de poursuivre leur travail et leur passion pour les gorilles. Au cours des différents conflits ils ont été désarmés par les gouvernements ou les rebelles mais ils ont essayé d'aller aussi souvent que possible sur le terrain. Bien entendu, cette confusion totale a largement profité aux braconniers qui eux sont armés et aux sociétés forestières qui ne sont plus soumises à aucun contrôle. Pour toutes ces raisons, il est très difficile depuis 1996, voire 1994, de savoir ce qui se passe dans les zones protégées. Les visites des touristes sont stoppées dans le parc des Virunga depuis juin 1997 puis ce fut dans le parc de Kahuzi-Biega en RDC en 1998 et les rangers n'ont accès qu'à 5% de la surface du parc. La quasi-totalité des infrastructures des centres de protection a été détruite et les documents brûlés. De plus, le gouvernement rwandais semble ne plus vouloir soutenir les efforts de conservation et de protection et il se pourrait même qu'il soit en train de dilapider toutes les zones protégées. En juillet 1999, quelques contacts ont été repris avec les autorités de la RDC : il semble que la situation soit très alarmante pour toutes les espèces sauvages du fait principalement de l'activité des braconniers. De nombreux gorilles ont été tués ou blessés par les pièges. Sur les cinq sites classés au patrimoine mondial,

quatre sont aux mains de la rébellion et il n'est plus possible d'avoir de contacts avec les équipes sur le terrain.

Le 01/01/00, on trouvait les restes de 3 gorilles massacrés par des braconniers dans le parc de Kahuzi-Biega. Pourtant, il y a que l'absence de leurs d'espoir puisqu'il semble que depuis le cessez-le-feu d'avril 2000 il n'y ait pas eu de gorilles tués dans les zones à nouveau surveillées.

Que faire ? Comment réagir ?

Bien entendu, tout est grandement conditionné par le climat politique encore très instable. Avant tout, il faudrait que les différents gouvernements, aidés par les organisations internationales, se réengagent dans le processus de conservation et qu'ils redonnent aux parcs les infrastructures et le personnel nécessaires afin que de nouveaux recensements puissent enfin être effectués. D'autres actions sont envisageables. Durant le conflit, l'ICCN a étudié la possibilité de transférer certaines espèces à l'étranger mais faute de garantie de retour suffisante, cette idée a été abandonnée. Poursuivant ses efforts, l'ICCN a signé, le 5 mai 2000, une convention de financement avec l'UNESCO destinée à protéger les 5 sites classés de la RDC. De même, le parc national de Lobéké au Cameroun (1999) qui abrite le gorille de plaine occidentale, a entamé un partenariat avec le WWF dans la perspective de définir des zones à usages multiples avec des droits d'accès pour les populations locales. On a déjà enregistré une augmentation des populations d'animaux sauvages. Il était



Photo : D. Rouillet

temps car jusque-là, chaque année, des centaines de gorilles étaient tués. D'autres préconisent la nécessité d'un transfert des propriétés aux populations locales pour qu'elles gèrent elles-mêmes les ressources existantes.

Mais la solution réside probablement en grande partie dans l'écotourisme consacré aux gorilles. Ce type de tourisme a démarré en 1959 en Ouganda, puis en 1973 en RDC dans le parc de Kahuzi-Biega, en 1979 au Rwanda et dans la forêt de Bwindi en 1993. Il constitue une source très importante de devises. Au Rwanda, il représente la 3ème source de revenus après le thé et le café. L'ICCN précise que cette activité lui rapporte environ 100 000 dollars par mois. Les populations vivant au contact des parcs concernés apprécient de plus en plus ce nouveau tourisme car elles y sont associées financièrement. Cet écotourisme a de plus permis de justifier auprès des responsables politiques la nécessité de conduire une véritable réflexion sur la conservation et la protection des grands singes. Pour développer ce tourisme, il a fallu, depuis 1979 dans le cadre du Projet Gorilles de Montagne, habituer plusieurs familles de gorilles à la présence de touristes pour faciliter les rencontres. Revers de la médaille : les risques de transmission de maladies d'origine humaine sont envisageables, les comportements des gorilles peuvent être modifiés, mais surtout, les braconniers les approchent d'autant plus facilement. Cette activité nécessite donc une surveillance très stricte et un personnel qualifié.

Ainsi, l'écotourisme constitue une excellente alternative qui ne consomme pas de ressources et qui rapporte beaucoup de devises.

Catherine Venturelli



Photo : D. Rouillet

LE PARC ZOOLOGIQUE DU MUSÉUM DE BESANÇON SE TRANSFORME !

Créé en 1960, le parc zoologique de la Citadelle de Besançon n'avait à ses débuts pour seule vocation que de divertir les visiteurs. A partir de 1985, il a peu à peu été intégré dans le Muséum de Besançon représentant aujourd'hui l'un de 4 secteurs de présentation d'animaux vivants avec l'Aquarium d'eau douce régional (créé en 1975, entièrement rénové en 1995), l'Insectarium (créé en 1992, rénové en 1999) et le Noctarium créé en 1996 (micro-mammifères nocturnes régionaux).

Afin qu'il s'intègre pleinement dans la démarche scientifique du Muséum de Besançon, dont les 3 principales missions sont la conservation, l'éducation et la recherche, le zoo a subi en 1998 une première phase de rénovation permettant notamment la création d'un grand enclos naturel (500 m²) pour des Macaques japonais. Depuis avril 2001, une autre phase de rénovation est en cours, nécessitant la fermeture complète du Zoo au public à partir de novembre 2001. Lors de sa réouverture prévue fin juin 2002, le zoo offrira aux visiteurs des nouveaux espaces profondément modifiés au sein desquels les primates tiendront une place prépondérante, avec un doublement du nombre d'espèces présentées (au moins 24 espèces contre 12 en 2000). Les nouvelles espèces ont été choisies selon différents critères, dans un souci de cohérence en terme d'espaces disponibles

et de conservation.

Sept nouvelles grandes cages (entre 40 et 60 m² sur 4 à 6 mètres de hauteur) ont ainsi été créées pour des espèces de taille moyenne, sept autres plus modestes (5 m² sur 5 mètres de haut) pour des Callithricidés. De même, l'ancienne singerie (300 m²), qui alimente 10 de ces volières, a été entièrement rénovée, avec la création d'une nouvelle cuisine de préparation des repas pour les primates, visible du public.

La muséographie d'accompagnement concernant les primates s'est aussi enrichie de 7 nouveaux panneaux complétant les 5 déjà installés depuis 1998 et permettant ainsi d'aboutir à une exposition globale concernant les primates sous toutes leurs facettes.

Les architectes qui ont travaillé sur le projet en collaboration avec les conservateurs du Muséum, ont parfaitement assimilé les besoins modernes d'enrichissement du milieu de vie des primates captifs qui bénéficient désormais



tous d'un environnement avec une végétation naturelle (herbes, buissons, bambous) et d'un réseau dense de perches en bambous (au moins 100 linéaires par cage) et de cordages (au moins 50 m par cage) pour leur permettre un maximum d'activités locomotrices.

Parmi les arrivées importantes dans le cadre de programmes d'élevage en coopération avec le Zoo du Bois de Vincennes, citons les Propitèques couronnés, des Lémurs à ventre roux et des Grands Hapalémurs. Citons aussi différents Tamarins et Ouistitis (5 nouvelles espèces), des Atèles chamek, des Entelles et autres Saimiris de Bolivie. Les espèces déjà présentes à Besançon ont presque toutes été conservées : Siamangs, Gibbon à mains blanches et Gibbons noirs à favoris roux, Sapajous apelle, Colobes guéréza, divers Lémuriens, etc., ainsi que les Babouins de Guinée qui occupent désormais l'enclos des Macaques japonais, ces derniers ayant été déplacés dans une fosse riche en végétation et bordée par des enrochements et les fortifications de la citadelle d'une surface totale de 3000 m².

Les 12 naissances (60% des espèces) obtenues depuis le début de l'année semble d'ores et déjà de bonne augure quant à l'adaptation des primates dans leurs nouveaux espaces de présentation à Besançon...

Jean-Yves Robert



LA SIFAKIÈRE DU PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

Poursuivant ses objectifs en matière de conservation et de diffusion des connaissances, le Parc Zoologique de Paris a décidé d'installer des Lémuriens dans un nouvel équipement d'un concept unique au monde. La SIFAKIÈRE, grande volière à Sifakas ou Propitèques couronnés (*Propithecus verreauxi coronatus*), permettra aux visiteurs du parc de découvrir cette



espèce très rare de Lémuriens dans un milieu naturel reconstitué et d'entrevoir la tradition malgache qui unit l'homme à ces animaux.

Elle sera située à proximité de l'entrée principale et accueillera, outre les Sifakas, des Lémurs mongoz (*Eulemur mongoz*), des Lémurs à front roux (*Eulemur fulvus rufus*), des Couas huppés (*Coua cristata*) et des Ibis huppés (*Lophotibis cristata*). Sa surface projetée est de 1000 m² dont un enclos de 600 m² comportant un bassin de 40 m², 700 m² de plantations, un bâtiment de 100 m² et une "zone visiteurs" recouvrant 640 m².

Une volière de 20 mètres de haut en son centre recouvrira

l'ensemble de l'équipement. Elle sera constituée d'une maille d'acier (35 x 35 mm) fixée à des pylônes et tendue par des câbles.

L'équipement prévoit la réfection du rocher existant sur la zone, la construction d'une plate-forme et d'un nouveau bâtiment abritant les loges, l'aménagement d'une forêt tropicale sèche et la reconstitution d'une mangrove.

Des arbres (jusqu'à 14 mètres de haut) délimiteront des petites clairières facilitant les perspectives éloignées. Près de la moitié des espèces implantées sera constituée d'arbres à feuilles persistantes.



Le paysage, constitué d'un plateau calcaire dur lavé et recouvert d'une marne latéritique rouge, se partagera entre le gris clair et le rouge-brun. Le calcaire lavé sera également utilisé pour les murs, colonnes et dalles de la plate-forme.

Au niveau du sol, le mur se poursuivra en un éboulis de pierres dans les mêmes tons.

A proximité du rocher, le sol de latérite rouge sera fissuré par l'érosion. Une végétation de savane sèche (herbacés)

se développera sur les toits du rocher et de la plate-forme. Quelques buissons seront concentrés autour d'un rideau d'eau.

La mangrove sera constituée d'un bassin d'eau douce de 40 m², entou-



ré de sable blanc, dans lequel s'enfonceront des racines en bois véritable ou en résine époxy.

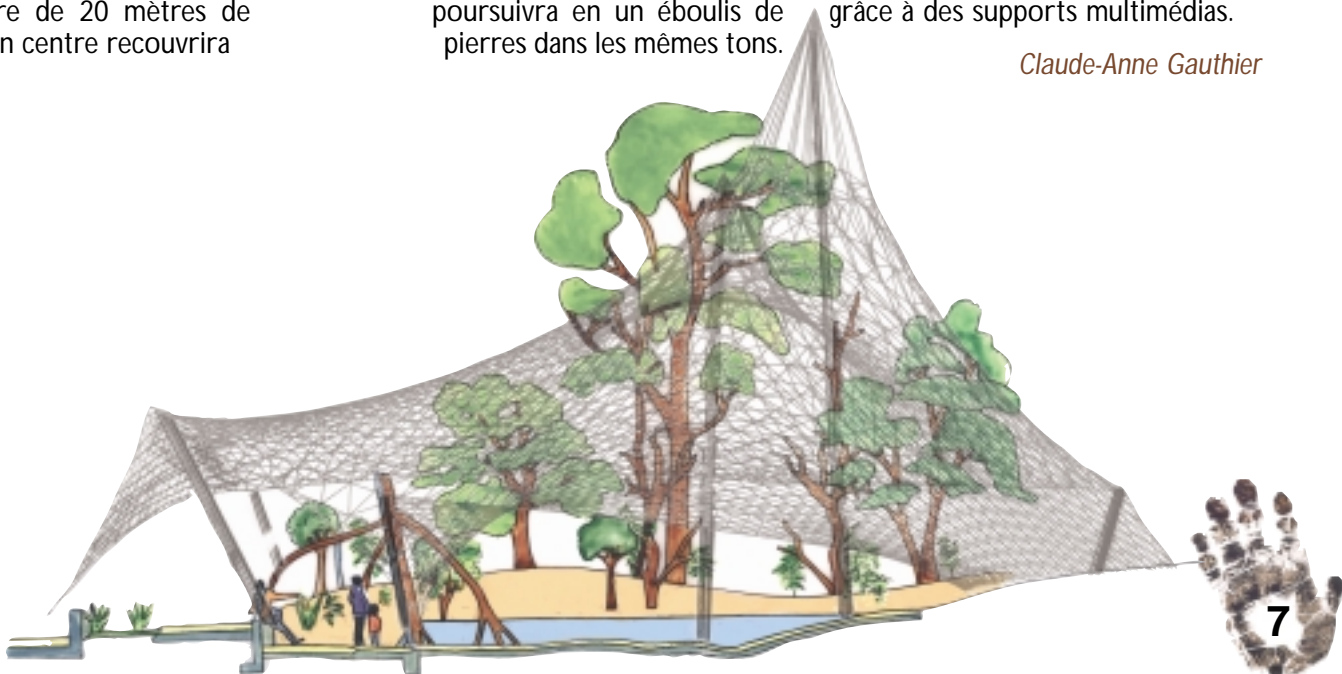
Le centre de l'enclos sera aménagé en forêt tropicale.

La Sifakière sera dotée d'un système sophistiqué de suivi des animaux : des caméras vidéo, balances électroniques, etc. seront reliées à une salle de contrôle et d'enregistrement.

La Sifakière prévoit la réalisation d'un "parcours-visiteurs multimédia" aménagé en plusieurs étapes.

Chacune d'elle permettra au visiteur de découvrir non seulement les animaux mais aussi la culture Sakalava grâce à des supports multimédias.

Claude-Anne Gauthier



DES PRIMATES AU SECOURS D'AUTRES PRIMATES

Et si des enfants imaginaient des enrichissements alimentaires pour des primates de zoos ?

L'idée fut lancée à Besançon par Claude-Anne Gauthier au cours du XII^{ème} Colloque de la SFDP.

Il aura fallu plus d'un an pour qu'elle prenne finalement forme, enfin plus exactement pour que le projet démarre. Une telle animation existait déjà au Zoo du Bois de Vincennes mais seuls les ours en bénéficiaient... jusqu'à cette année.

L'atelier SFDP voyait ainsi le jour : les Zoos qui souhaiteraient le monter

devraient travailler 5 après-midi avec une classe sur une espèce de leur choix. Quatre parcs zoologiques ont décidé de se lancer dans l'aventure :

- Le Muséum de Besançon
- L'Espace animalier de la Haute Touche
- Le Parc Zoologique de Lille
- Le Zoo du Bois de Vincennes

Les enfants doivent plancher sur des idées d'enrichissement alimentaire pour des babouins de Guinée, des talapoins, des tamarins labiés et des tamarins empereurs.

Souhaitons leur bon courage !

Delphine Roulet



PRIMATES ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE MULHOUSE

Les zoos d'aujourd'hui partagent leurs activités entre les domaines de la conservation, de la recherche, du

tourisme et des loisirs et, enfin, de l'éducation. Bien que ce domaine soit relativement récent, les parcs animaliers français sont de plus en plus conscients d'une demande d'information par le public. Cette information a beaucoup progressé et on peut dire qu'un visiteur y trouve son compte.

L'information, spécifique à chaque parc, peut rester une simple curiosité ou se transformer en véritable outil de sensibilisation. Question de méthode. A Mulhouse on travaille sur le court et le long terme ; le visiteur occasionnel est surtout rendu attentif aux projets spécifiques du zoo. L'éducation, qui ne peut s'appliquer que dans la continuité, cible surtout les jeunes en leur demandant une réflexion qui va largement dépasser la

leçon de zoologie et va impliquer des domaines comme le civisme, l'écologie, la sociologie, l'orientation professionnelle...

Dans chaque domaine, l'animal et le végétal, scrupuleusement choisis, servent à transmettre le message voulu. Les primates "mulhousiens" représentent environ 20% des espèces et leur diversité permet d'aborder beaucoup de thématiques.

Si l'itinéraire sur les "primates et l'évolution de l'Homme" est notre cheval de bataille et reste un des plus demandés, celui de la biodiversité menacée est l'autre grande thématique développée.

Inutile de dire que, pour ce thème, l'animal (dans notre cas, le primate) est loin d'être le seul témoin des menaces pesant sur la biodiversité. Mais il est vrai aussi que le primate est un bon véhicule d'information et que notre étroite parenté touche plus profondément les sensibilités.

Le rôle des éducateurs est de savoir allier une espèce "phare" comme le Maki aux yeux turquoise (*Eulemur macaco flavifrons*) du Nord-Ouest de Madagascar et, par exemple, la petite Pervenche rose (*Catharantus roseus*) de l'Île, aux vertus

anti-cancéreuses ; ou le Capucin à poitrine jaune (*Cebus apella xanthosternos*) de la forêt Atlantique du Brésil et les rares espèces de Broméliacées de cette même forêt.

Comme toute discipline, la primatologie doit savoir concentrer toutes les attentions sur elle sans offusquer les autres : une primatologie qui est un outil plus qu'un but est une primatologie qui s'intègre dans le vaste domaine de la Nature.

Corinne Di Trani

